

Une Idée Pratique

Pour le maintien et la propagation de la langue française en Louisiane.

La langue française a toujours été et reste plus que jamais le plus merveilleux et le plus puissant instrument de civilisation des temps modernes.

Elle doit à sa clarté, à sa précision d'être la langue de la diplomatie. Elle a emprunté au latin d'admirables formules, qui vigueur et une concision surprenantes, formules, dont on ne trouve les équivalents dans aucune autre langue.

Elle a aussi le précieux privilège d'être la langue préférée des femmes, parce qu'elle leur permet d'exprimer avec une extrême facilité, sans aucun effort intellectuel pénible, les nuances les plus délicates de leurs sentiments les plus intimes.

Toutes les nations ont produit des hommes de génie, dont les chefs-d'œuvre se transmettent d'âge en âge, de générations en générations.

Les Grecs ont eu Homère, Eschyle, Euripide; Les Latins, Virgile, Horace, Cicéron; L'Italie, Dante, le Tasse; L'Espagne, Cervantès; L'Angleterre, Shakespeare, Milton;

L'Allemagne, Goethe; La France, Racine, Corneille, Molière; Les Etats-Unis, Longfellow. Mais aucune de ces langues n'a atteint, à un si haut degré que la langue française, la grâce, l'élegance, la perfection de la forme.

Dans l'univers entier, ceux auxquels il a été donné une haute culture intellectuelle, s'efforcent d'acquiescer à une connaissance approfondie de la langue française.

Les hommes de lettres et les philosophes de tous les pays cherchent des inspirations dans les innombrables chefs-d'œuvre de nos écrivains et de nos penseurs.

Les poètes y trouvent l'harmonie, le lyrisme et les douces consonances des Grecs et des Latins.

C'est surtout dans nos livres que les humoristes rencontrent la verve alerte, la raillerie fine et délicate, l'esprit attique, à l'expression desquels la merveilleuse souplesse de notre langue se prête admirablement.

Quant à nous Français et Louisianais nous avons contracté envers la civilisation l'impresscrite obligation de travail à la propagation de notre belle langue. Ne pas remplir, dans toute sa plénitude, cet impérieux devoir serait une déchéance.

S'inspirant de ces idées la nouvelle administration de l'Abéille, afin d'encourager la jeune génération, de 15 à 25 ans, à écrire le Français recevra des essais d'articles de ceux et de celles qui auront le désir de lui en envoyer, et dont ils auront choisi eux-mêmes les sujets.

Les articles seront signés d'un pseudonyme. En nous les envoyant, les auteurs devront nous donner leurs noms et adresses.

Les articles qui offriront suffisamment d'intérêt pour être publiés paraîtront dans le numéro du dimanche sous le pseudonyme de l'auteur.

Après avoir subi les corrections que la rédaction de l'Abéille jugera nécessaire, ils seront reproduits une seconde fois.

Un prix spécial sera décerné à l'auteur des meilleurs articles, écrits sur l'Exposition des Idées de la Nouvelle-Orléans.

Un article par semaine envoyé à l'Abéille, jusqu'au jour de l'ouverture de l'exposition, donnera droit au concours.

Les articles devront être écrits très lisiblement, sur le recto seulement, d'une feuille de papier écolier et ne pourront dépasser une colonne du journal, environ 1,000 mots.

Les prix seront fixés d'après la valeur littéraire des articles reçus, et consisteront en médailles d'or, montres en or, ou leur équivalent en argent, au choix du gagnant.

Un comité composé de trois membres, dont deux n'appartenant pas à la rédaction de l'Abéille, désignera un prix d'une valeur élevée au meilleur article écrit dans une période d'une année. Si le mérite des articles reçus le justifie, à l'expiration des six premiers mois, un prix sera accordé au meilleur article.

Ce prix semestriel sera moins important que le prix annuel. L'article qui aura obtenu le prix semestriel participera au concours du prix annuel.

L'administration de l'Abéille se réserve le privilège, quand elle croira devoir en user de n'admettre au concours que les candidats qui auront envoyé plusieurs articles chaque mois, autant que possible, un article par semaine, pendant le cours d'un semestre ou d'une année.

Les candidats peuvent nous envoyer leurs articles en toute sécurité: nous ne ferons connaître que leurs pseudonymes. Quant à leurs noms, nous ne les publierons qu'après en avoir obtenu l'autorisation préalable.

Edition Hebdomadaire de "L'Abéille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abéille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

Consulat de France 522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie:

- Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

Artigues, Jean Bertrand; Ballex, Maximilien; Bouillon, Guillaume; Bujol, Pierre; Caussou, Brunet, Jean; Capera, Dominique; Edouard; Caylus, Théophile; Durand, Bazile; Bernard; Dugros, Jean Vincent; Philippe; Nonore; Escach, Auguste; Escach, Joseph; Chauv; Ferran, Jean Marie; Flainand, Emmanuel; Brunet, Jean; Foutanier, Jean Bertrand; Gambou, Louis Charles; Emile; Gaffiel, Joseph; Graff, Jean; Gustave; Abel; Charles; Guillaume, Louis; Hau-Gaillet, Michel; Jaeger, Auguste; Labourdette, Laurent; Laporte, Louis Jean Marie; Latapie, Jean Marie; Laxou, Valentin; Maysouave, Jean Baptiste; Pilon, Constant; Pecarrie, Bertrand; Isidore; Poy, Maurice; Pujol, Pierre; Rouques, Bertrand; Bertrand; Constantin; Rousset, Raymond; Sainquentin, René

VENTES A L'ENCAN VENTES PAR LE SHERIFF ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés de valeur de Second District, portant le numéro municipal 27, Boulevard Morgan (dit Parc de St. Dumaire, Solomon et Hennessey).

PROVIDENT BUILDING AND LOAN ASSOCIATION. Vente de propriétés de valeur de Second District, portant le numéro municipal 27, Boulevard Morgan (dit Parc de St. Dumaire, Solomon et Hennessey).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,957 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,981 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,981 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,981 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,981 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,981 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,981 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,981 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,981 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

Charles E. Allen vs. Louis Hasemann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,981 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir: Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui s'appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. Treize dans l'Etat No. 788, borné par les rues d'Hémecourt, Hennessey et Solomon, sur un plan du dit lot annexé à un acte de vente en date du 16 juin 1908, d'après lequel les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et cent vingt pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur devra faire au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.